

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

### Cahors, 24 Février.

Des plaintes s'élèvent de toutes parts en Europe contre la Turquie et en même temps contre les souverains qui ne font pas des efforts suffisants pour assurer la paix. L'Allemagne, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche sont menacées de crises financières qui nous atteignent indirectement. La question d'Orient est une véritable épée de Damoclès suspendue sur la tête des nations. Ce spectacle tourne incontestablement à l'avantage de la forme gouvernementale que nous pratiquons, mais seulement à la condition que la sagesse présidera dans les délibérations de la majorité des gauches à la Chambre des députés. La Constitution du 25 février est en effet l'opposé de la Constitution impériale. Elle investit le pays du droit de se gouverner lui-même, tandis que la Constitution impériale remettait nos destinées à la volonté d'un seul homme, qui déjà dans les circonstances actuelles aurait mis en mouvement nos armées et nos flottes. Mais encore une fois ce sont les républicains eux-mêmes qui peuvent sauver ou perdre la République. Qu'ils soient prudents, modérés, respectueux des convictions religieuses, et le gouvernement actuel est réellement fondé. La France qui veut la paix n'acceptera jamais les Naquet et des Saint-Martin, qui engendrent les Cassagnac et les Rouher, *ejusdem farinae*.

### Parlement Anglais.

Une importante discussion a eu lieu, à la Chambre des lords, sur la politique du gouvernement anglais dans les affaires d'Orient. Le duc d'Argyll a appelé l'attention de la haute Assemblée sur les instructions données au marquis de Salisbury, et il a attribué à la politique hésitante et timide du cabinet l'échec de la conférence. Lord Derby a répondu qu'il ne pouvait admettre que la conférence n'ait pas contribué à assurer la paix de l'Europe, ni l'amélioration de l'administration intérieure de la Turquie. Il a affirmé que la politique du gouvernement anglais n'avait point sensiblement varié et que les résistances de la Turquie ne pouvaient engager la responsabilité de la politique anglaise. Le gouvernement anglais a adressé, en effet, au ministre des affaires étrangères ottoman une note particulière informant que, bien que l'Angleterre ne menaçât pas la Porte de mesures de contrainte, cependant la

Turquie ne devait pas attendre l'appui de l'Angleterre. Nous avons dit à la Porte, a dit lord Derby : « Si vous n'acceptez pas les propositions des puissances, nous ne vous protégerons pas. Nous ne voulons pas vous contraindre, mais nous ne vous sauverons pas de la contrainte d'autrui. » Lord Derby a ajouté qu'en ce qui regarde l'avenir, le gouvernement anglais n'est pas resté inactif; il a insisté auprès de la Porte, de la Serbie, du Monténégro, pour la prompte conclusion de la paix, et il estime que, si la paix est conclue, une moitié de la tâche sera accomplie. L'autre moitié de cette tâche consiste dans les réformes à exécuter en Turquie. Lord Derby a rappelé qu'à la conférence, le représentant ottoman a déclaré que, si, après un certain temps, rien n'avait été fait dans la question des réformes, les puissances auraient le droit de demander des garanties. Cette partie du discours du chef du Foreign-Office mérite surtout d'être prise en sérieuse considération. Car si, comme on peut malheureusement le craindre, les réformes promises n'aboutissent point, — et il n'est déjà plus guère question de la Constitution, ni des nominations de gouverneurs chrétiens, — on peut espérer que l'entente des puissances garantes ne sera pas rompue et que les mesures les plus propres à éviter tout conflit auront l'assentiment unanime de tous les cabinets.

### CORRESPONDANCE

Versailles, 22 février, soir.

La Chambre des députés paraissant disposée à adopter la proposition de M. Beaussire, autorisant les commissions de la Chambre à se réunir à Paris, on vient de commencer au Palais-Bourbon les travaux d'appropriation nécessaires. Le centre gauche s'est réuni hier, sous la présidence de M. de Marcère et s'est prononcé pour la prise en considération des propositions de MM. de Gasté et Laisant, relatives à la durée du service militaire; mais sans que cela implique une opinion sur le fond du débat. L'Union républicaine du Sénat a procédé hier au renouvellement de son bureau. M. Corbon a été élu président et M. Scheurer-Kestner, secrétaire. Le roi d'Espagne est parti de Madrid hier soir à onze heures pour sa visite à l'escadre et aux ports de la Méditerranée. Son itinéraire a été modifiée et il ne visitera probablement pas Séville comme on l'avait d'abord annoncé. Le Sénat italien vient de ratifier la demande de crédit relative à la participation de l'Italie à l'Exposition univer-

selle de 1878. Le Parlement anglais discute longuement depuis l'ouverture de la session la question d'Orient. Tous les orateurs qui ont parlé au nom du gouvernement ont très-énergiquement affirmé la résolution du gouvernement anglais de s'abstenir de toute intervention armée soit pour, soit contre la Turquie. On annonce de Constantinople que l'armistice rendu nécessaire par le retard qu'a éprouvé la venue des délégués Monténégrins sera probablement d'une quinzaine de jours. La même dépêche dit qu'on considère l'accord avec la Serbie comme certain. Le *Daily-News*, de Londres, publie un télégramme de Vienne disant qu'on s'attend à une nouvelle circulaire russe qui laisserait voir des dispositions quelque peu belliqueuses, mais que néanmoins plusieurs journaux russes auraient été engagés à cesser de publier des articles de nature à exciter les sentiments belliqueux.

### SÉNAT.

Séance du 20 février.

M. Caillaux, ancien ministre des travaux publics, a soulevé un débat intéressant à l'occasion du projet de convention passée par M. Christophle, ministre actuel des travaux publics, avec le conseil municipal de Paris, pour la continuation de la rue des Pyramides à travers le jardin des Tuileries, le long de la façade du palais. Après une réplique de M. Christophle, M. Caillaux a transformé sa question en interpellation, aussitôt acceptée, et qu'il a appuyée par un ordre du jour motivé portant que le gouvernement n'autoriserait aucun changement, soit au château des Tuileries, soit au jardin qui en dépend, sans l'intervention du pouvoir législatif. M. Christophle a déclaré que le gouvernement ne pouvait accepter cet ordre du jour, qui, adopté par le Sénat, serait, à son avis un véritable empiètement sur les droits de l'administration, d'autant plus que celle-ci ne songe pas à résoudre définitivement la question sans l'autorisation législative. L'ordre du jour motivé de M. Caillaux a été écarté par une demande d'ordre du jour pur et simple voté par 153 voix contre 126 sur 279 votants.

Les députés spront saisis du rapport de M. Albert Grévy sur le projet de loi relatif à l'abrogation d'une partie de la loi de 1875 sur la presse. Cette loi qui attribue en une foule de cas à la police correctionnelle la connaissance et la répression des délits de presse, est condamnée par M. Albert Grévy comme « une de ces mesures violentes que la France n'a subies qu'aux époques de despotisme et de réaction. » Il affirme que la nécessité d'abroger cette loi est parmi « les questions qui

ne se discutent plus. » Qu'elles ne se discutent plus dans le groupe dont M. Albert Grévy fait partie, on veut bien le croire, puisqu'il l'affirme. Mais on se demande s'il en est ainsi dans tous les groupes qui font partie des gauches. On doute fort, par exemple, que le centre gauche puisse avoir un si superbe mépris pour une loi qu'il a faite lui-même il y a à peine quatorze mois, et à laquelle le plus éminent des ministres sortis de son sein a attaché son nom.

### Les attaques contre le Sénat.

La démocratie est fort en colère contre le Sénat. Il paraît qu'en repoussant la loi sur les conseils de prud'hommes votée par la Chambre des députés, la haute Assemblée a fait acte d'opposition systématique; qu'elle a commis le crime de lèse-Constitution; qu'elle pousse volontairement à un conflit, etc., etc. Sur quoi on lui dit carrément son fait. Tel plaisant, homme d'esprit à ses heures, et qui a fait assez rapidement son chemin dans la politique, grâce à quelques facécies assez réussies, reproche aux pères conscrits leur « étourderie ». Un journal sérieux, et qu'on avait coutume de trouver plus modéré, — c'est le *Temps* que nous voulons dire, — qualifie de très-regrettable l'attitude du Sénat, et lui signifie qu'après le renouvellement partiel de 1879 il en sera tout autrement.

Il faudrait pourtant s'entendre : Le Sénat, dans la pensée de ses créateurs, n'était pas destiné à devenir simplement une Chambre d'enregistrement. Son rôle consiste, au contraire, à tempérer les ardeurs de la Chambre basse, à faire prévaloir, contre des nouveautés dangereuses, les saines traditions qui n'excluent pas le progrès et bien au contraire doivent lui servir de point d'appui.

Depuis qu'il existe, depuis qu'il fonctionne, le Sénat s'est montré constamment fidèle à cette tâche : Y a-t-il manqué en cette occurrence ? Nous ne le pensons pas. Il est possible, d'une façon générale, qu'il n'y ait pas un grand inconvénient à modifier la législation de 1806, en ce qui touche les conseils des prud'hommes. Mais beaucoup d'esprits, et des meilleurs, pensent que le moment n'est pas venu de restreindre outre mesure les droits du pouvoir central, d'affaiblir les liens qui le rattachent aux corps élus. La République, nul ne peut le nier, a malheureusement contre elle des précédents fâcheux au point de vue social : c'est précisément pourquoi le devoir des conservateurs libéraux est de l'arrêter dans la voie des aventures où ses pires ennemis veulent parfois la lancer.

(*Moniteur universel*).

### L'effectif militaire en 1870.

Il est facile de reconstituer, à l'aide de documents indiscutables, la situation de l'armée française en 1870, et voici à cet égard, des données positives :

Le budget portait 400,000 hommes présents, et cependant, dans son ouvrage (*Un ministère de la guerre de 24 jours*), le général de Palikao écrit à propos du plébiscite :

« Le résultat de cet acte politique, si dangereux pour l'esprit des soldats dont la discipline en a été atteinte, a eu le grave inconvénient de faire ressortir aux yeux des puissances étrangères que le chiffre total des hommes présents sous les armes n'était que de 250,000. »

Cette indication est excessive : il y avait en réalité plus de 250,000 hommes sous les drapeaux, mais le total ne dépassait pas 310,000 hommes, soit 90,000 manquants.

Le maréchal Le Bœuf a produit des états, desquels il résulte que l'armée du Rhin (avec les huit corps d'armée) s'élevait, au 1<sup>er</sup> août, à 243,000 hommes. Le général Frossard fournit un chiffre sensiblement égal de 244,828 hommes.

Mais il importe de remarquer que l'armée, française avait à ce moment reçu un certain nombre de réservistes qui avaient grossi les effectifs. Quelque lente, quelque défectueuse qu'ait été la mobilisation, il est certain cependant qu'en onze jours, — du 19 juillet au 1<sup>er</sup> août, — elle a donné quelques résultats.

Dans son livre semi-officiel sur les *Chemins de fer français durant la guerre*, M. Jacquin fixe à 186,000 le nombre des militaires transportés durant le mois de juillet. En ajoutant 25,000 hommes environ pour les garnisons de Metz, Strasbourg, etc., on arrive à un total de 210,000 hommes.

Voici d'ailleurs une autorité que l'on ne saurait récuser. A la page 8, de son *Rapport sur les opérations du 2<sup>e</sup> corps de l'armée du Rhin*, le général Frossard écrit : « L'effectif total atteignait à peine, au commencement, 200,000 hommes (pour les huit corps de l'armée du Rhin : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, garde). Plus tard, après l'arrivée des contingents divers, il put s'élever à 250,000 hommes, mais il ne dépassa jamais ce chiffre. »

Il convient d'ajouter les troupes qui restaient disponibles, soit environ 80,000 hommes se décomposant ainsi :

- 1<sup>o</sup> 11 régiments de ligne (à Rome, en Algérie ou en observation sur la frontière espagnole), les 16<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup>, 39<sup>e</sup>, 92<sup>e</sup>, le régiment étranger, les 22<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup>, 79<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup>, soit. 14.850 h.
- 2<sup>o</sup> 3 bataillons d'infanterie d'Afrique..... 2.500





La plupart des maladies des enfants sont occasionnées par la dentition. Le seul remède qui en éloigne tous les accidents, diarrhées, convulsions, insomnies, etc., est la **poudre américaine** du Dr Frémint. Quelques légères frictions avec le doigt imprégné de cette poudre inoffensive du reste, suffisent pour faciliter la sortie des dents et en calmer la souffrance. — Une boîte est expédiée franco partout contre 3 francs par M. Freyssinge, pharmacien dépositaire, 97, rue de Rennes, Paris.

On annonce pour les premiers jours de Mars la souscription aux actions des **Minerais de Collo**. Cette affaire toute française, et qui répond

à un si grand besoin, est appelée, tant sous le rapport industriel qu'au point de vue des bénéfices à réaliser, à un succès égal à celui de Mokta.

**L'ÉCLAIRÉUR FINANCIER**

Paraît tous les Dimanches.  
Résumé de chaque numéro : Informations financières. fr. Causerie financière. Bilans. fr. Revue de la Bourse. Recettes des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.  
Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.  
Paris. — 43, rue Vivienne 43, — Paris.  
Envoyer mandat ou timbres postes.

Avec le 9<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de France de Michelet* (le 9<sup>e</sup> dans l'édition illustrée publiée par la librairie A. Lacroix, 43 faubourg Montmartre, Paris), nous en avons fini avec le moyen-âge et nous entrons de plein-pied dans la Renaissance. C'est le séjour des armées françaises en Italie, qui est la cause première de ce grand mouvement. Les règnes de Charles VIII et de Louis XII, se résument tout entiers par les expéditions en Italie. — C'est le baptême artistique et intellectuel de la nation française. Mise en contact avec les chefs-d'œuvre de la Péninsule, elle s'assimile avec la facilité qui la distingue, toutes les idées nouvelles qui jaillissent de cette civilisation, et elle devient à dater de ce jour, l'avant-garde du progrès. Il faut lire cette transformation dans les magnifiques pages que lui consacre Michelet, pour bien la comprendre et aussi pour être une fois de plus, fier de sa patrie.

LIBRAIRIE FIRMIN DIDOT, 56, RUE JACOB, PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE  
Sous la direction de Mme Emmeline Raymond.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup>, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser

par lettre recommandée.

**Prix pour les départements :**

1<sup>re</sup> édit. 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4<sup>e</sup> — avec une gravure colorisée chaque numéro :

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

**ACHETEZ vos MONTRES**

70, Grande-Rue, à Besançon,  
chez **A. ROBERT**,  
Économie réelle. — Garanties sérieuses.  
Chiffres et Décorations à votre goût. Renseignements gratuits et francs.  
Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc., S'adresser au bureau du Journal.**

La plus ancienne Chocolaterie de France

**Chocolat Pailhasson**

**DE LOURDES**

Maison fondée en 1729.

Lauréat des expositions, ex-fournisseur breveté de l'Impératrice.

Principal dépositaire à Cahors. — M. Espéret, rue de la Mairie.

**CAFÉ DES GOURMETS**

TOUTES LES BOITES DOIVENT ÊTRE SCÉLÉES PAR UNE BANDE PORTANT LE NOM : **TREBUCIEN & FILS**

Se défier des Fraudes DANS LES BOITES OUVERTES POUR DÉTAILLER



**SOCIÉTÉ ANONYME**  
Pour l'exploitation des brevets.  
**RAOUL PICTET & C<sup>e</sup>**  
20, Rue de Grammont, à Paris.  
**PRODUCTION DE LA GLACE à UN CENTIME LE KILOGRAMME**  
Par les Machines du Système **RAOUL PICTET & C<sup>e</sup> CONSTRUCTEURS**  
20, Rue de Grammont, à Paris où elles fonctionnent constamment  
14 de ces machines fonctionnent déjà en Europe, y compris celles qui congèlent **LES SKATIXG-RINGS ANGLAIS**  
La production est garantie. Envoi franco du Prospectus.

**LA NATIONALE**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE  
Établie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 48  
Anciennement Compagnie Royale  
Fonds de garantie : 430 millions  
ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE  
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.  
RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE  
Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 33,009,563 fr.  
Arrangements payés aux Rentiers... 435,874,154 fr.  
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 14,408,052 fr.  
S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénech, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap<sup>te</sup> Planion, à Souillac.

**MASTIC DULAC**  
POUR GREFFER A FROID  
à l'usage de l'arboriculteur et du pépiniériste.  
Plusieurs Médailles et Mentions honorables.  
Emploi facile, réussite assurée des Greffes. — Dépôt général : pharmacie LACOMBE, à Cahors.  
Se trouve dans les principales épiceries.

**MASTIC L'HOMME-LEFORT**  
27 MÉDAILLES  
SEUL ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, reconnu le meilleur par tous les horticulteurs  
**POUR GREFFER A FROID ET CICATRISER LES PLAIES DES ARBRES ET ARBUSTES**  
(S'APPLIQUE AVEC UN COUTEAU OU UNE SPATULE)  
Employé dans les pépinières nationales, impériales, royales, françaises et étrangères. — FABRIQUE, 162, rue de Paris, 162, à Belleville - Paris.  
se défier des nombreuses imitations et exiger la signature de l'inventeur sur chaque boîte. — Dépôt dans tout le département chez les principaux épiciers, grainetiers ou quincailliers et à Cahors, dépôt central pour le Lot, chez M. Vinel, pharmacien-drogiste.

**AVIS**  
Le Sieur BUZENAC a l'honneur de prévenir MM. les Amateurs qu'il arrive de Bretagne pour tenir la Foire du 1<sup>er</sup> Mars, avec des **Chevaux de première race**. Ses Ecuries sont toujours situées à Cahors, Palais National.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES  
**M<sup>mes</sup> LINON**  
FLEURISTE  
Galerie de Fontenille  
boulevard Nord, à CAHORS.  
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fouritures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.  
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

**LE MONITEUR**  
DE LA BANQUE et DE LA BOURSE  
Paraît tous les Dimanches  
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES  
Résumé de chaque Numéro : Bulletin politique. — Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des ch. de fer. Correspondance des abonnés. Renseignements.  
4 fr. par an en avance. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis.  
**PRIME GRATUITE**  
Manuel des Capitalistes  
4 fort volume in-8.  
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS  
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

**MALADIES de la VESSIE** Guéries par le **SIROP de BLAYN** aux Bourgeois de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 21 r. et 41. **RHUMES** CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéris par les **SIROP et PÂTE de BLAYN** aux Bourgeois de Sapin et au Baume de Tolu. N° 50 la B<sup>te</sup> BLAYN, ph., 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

**MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ**  
DIDIER, 20, boulevard Poissonnière, Paris.  
**GUÉRISON CERTAINE**, par son emploi, de toutes les **Maladies de l'estomac** (Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies), de celles des **Intestins et du Foie**, des **Dartres**, des **Hémorroïdes**, des **Congestions**, des **Constipations opiniâtres**, des **Rhumatismes**, des **Affections utérines**. — MM. TROUSSEAU et PIDOUX, dans leur *Traité de Thérapeutique*, recommandent d'une manière toute particulière ce médicament comme en ayant obtenu les meilleurs résultats dans les différentes affections citées.  
Dépôts à Cahors, Vinel pharmacien; à Figeac, Houillé, épicier.

**PÂTE ET SIROP**  
DE SÈVE DE PIN MARITIME  
de **LAGASSE**, Pharmacien à Bordeaux.  
Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de **Toux, Rhumes, Gripes, Catarrhes, Bronchites, Enrouement, Extinction de voix et Asthme**, sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin de Lagasse.  
Dépôt dans les principales pharmacies.

**PASTILLES DIGESTIVES**  
AUX LACTATES ALCALINS  
de **BURIN DU BUISSON**, Lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.  
ELLES SONT SOUVERAINES CONTRE :  
les Digestions laborieuses; les Gonflements d'estomac; les Étiuites; les Nausées; la Sécheresse de la bouche; les Migraines; les Renvois de gaz; les Vomissements.  
Dépôt dans les principales pharmacies.

**CONTOU**  
BOULANGER  
Rue Saint-James, à Cahors.  
PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.  
**FAIT DES COQUES**  
Tous les Dimanches.

**CAFÉ DE GLANDS DOUX**  
DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.  
Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des fies, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : **LECOQ ET BARGOIN**.  
Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m<sup>es</sup> de comestibles.